MAIRIE DE CHAUMONTEL **Affaires scolaires**

Objet : retour à la semaine de 4 jours d'école

Chers parents,

Je vous informe que le décret autorisant le retour à la semaine de 4 jours d'école pour les communes qui le souhaitent est paru hier. Mesdames JUCHORS-POIREE Sandy, SCHMITT Katya, déléguées à l'enfance-jeunesse et moi-même étions favorables à ce retour. Le résultat du sondage qui vous a été proposé en partenariat avec la FCPE en date du 02 Juin 2017 a révélé que 87% des parents qui ont répondu souhaitent un retour à la semaine de 4 jours d'école.

L'équipe municipale a pris acte et vous informe que les horaires de l'école pour l'année scolaire 2017-2018 sont: **Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 8h30-11h30 13h30-16h30.** ***(Les NAP sont supprimées)***

Pour les élémentaires, l'étude du vendredi soir sera proposée aux enfants. L'équipe du service enfance-jeunesse accueillera vos enfants le mercredi de 7h30 à 19h en journée complète. (service sur inscription et tarifs selon le quotient familial).

ATTENTION

Pour les parents ayant déjà rendu le dossier d'inscription en mairie :
Madame BROUILLARD Stéphanie et Monsieur BERDOUX Benoit se tiennent à votre disposition pour le modifier.
Vous pouvez également envoyer un mail pour actualiser votre document : b.berdoux.chaumontel@orange.fr

Je vous rappelle également que ce dossier est à rendre avant Samedi 08 Juillet 2017. (Dossier disponible en mairie, sur le site Internet ou sur demande). **Après cette date, une liste d'attente sera établie.**

Je vous remercie de votre compréhension et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Chaumontel, le 29 Juin 2017,

Sylvain SARAGOSA

Maire de Chaumontel

MAIRIE DE CHAUMONTEL (Val-d'Oise)